

**BERTRAND DUNOYER**  
Expert Comptable - Commissaire aux Comptes  
75, cours St Georges - 24000 PERIGUEUX  
Tél. 05 53 02 61 40  
Fax 05 53 02 61 49

---

**ASSOCIATION DE SOUTIEN  
DE LA DORDOGNE**  
61 Rue Lagrange Chancel  
24000 PERIGUEUX

---

**RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011**

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011**

**BERTRAND DUNOYER**  
Expert Comptable - Commissaire aux Comptes  
75, cours St Georges - 24000 PERIGUEUX  
Tél. 05 53 02 61 40  
Fax 05 53 02 61 49

---

**ASSOCIATION DE SOUTIEN  
DE LA DORDOGNE**  
61 Rue Lagrange Chancel  
24000 PERIGUEUX

---

**RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011**

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association de Soutien de la Dordogne tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



## **II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'association, nous avons été conduit à examiner la réalisation des conventions signées avec les partenaires sociaux et la comptabilisation des produits y afférents dans le cadre du respect du principe de l'indépendance des exercices.

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.


## **III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES :**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à PERIGUEUX,  
Le 16 Août 2012

**Monsieur Bertrand DUNOYER**  
**Commissaire aux Comptes.**



## Bilan actif

ASSOCIATION DE SOUTIEN DE LA DORDOGNE  
61 RUE LAGRANGE CHANCEL  
24 000 PERIGUEUX

N° Siret 31964189000052  
NAF (APE) 8790B  
N° Identifiant

Période du 01/01/2011  
au 31/12/2011

Document fin d'exercice

Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité 16.01		Date de tirage 16/05/12		14:33:44		Page : 1	
Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes au 31/12/11			Au 31/12/2010	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>							
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>19 079,94</b>	<b>9 816,24</b>	<b>9 263,70</b>			<b>5 340,93</b>	
Frais d'établissement							
Frais de développement							
Concessions, brevets, droits simil	19 079,94	9 816,24	9 263,70			5 340,93	
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
Avances et acomptes sur immos							
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 240 809,81</b>	<b>214 917,11</b>	<b>1 025 892,70</b>			<b>1 072 036,59</b>	
Terrains	51 120,00		51 120,00			51 120,00	
Constructions	870 203,88	38 883,94	831 319,94			854 667,23	
Installations techn., mat., outil	6 988,98	4 463,75	2 525,23			3 244,45	
Autres immob. corporelles	312 496,95	171 569,42	140 927,53			163 004,91	
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
<b>Immobilisations financières</b>	<b>21 147,57</b>		<b>21 147,57</b>			<b>19 635,07</b>	
Participations selon mise en équ.							
Autres participations							
Créances rattach. à des particip.	55,99		55,99				
Autres titres immobilisés	5 093,47		5 093,47			5 093,47	
Prêts	60,00		60,00			70,00	
Autres immob. financières	15 938,11		15 938,11			14 471,60	
<b>TOTAL I</b>	<b>1 281 037,32</b>	<b>224 733,35</b>	<b>1 056 303,97</b>			<b>1 097 012,59</b>	
<b>Stocks et en-cours</b>							
Matières premières & approvision							
En cours de production de biens							
En cours production de services							
Produits intermédiaires & finis							
Marchandises							
<b>Avances &amp; acomptes versés/com.</b>	<b>13 525,84</b>		<b>13 525,84</b>			<b>8 138,95</b>	
Avances & acomptes versés/com.	13 525,84		13 525,84			8 138,95	
<b>Créances</b>	<b>397 543,00</b>		<b>397 543,00</b>			<b>482 059,86</b>	
Clients et comptes rattachés	217 290,77		217 290,77			225 566,63	
Autres créances	180 252,23		180 252,23			256 493,23	
Capital souscrit appelé non versé							
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>273 718,94</b>		<b>273 718,94</b>			<b>347 275,64</b>	
Valeurs mobilières de placement	273 718,94		273 718,94			347 275,64	
<b>Disponibilités</b>	<b>565 667,49</b>		<b>565 667,49</b>			<b>376 062,06</b>	
Banques, caisses, régies avances	565 667,49		565 667,49			376 062,06	
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>13 356,90</b>		<b>13 356,90</b>			<b>7 458,94</b>	
Charges constatées d'avance	13 356,90		13 356,90			7 458,94	
<b>TOTAL II</b>	<b>1 263 812,17</b>		<b>1 263 812,17</b>			<b>1 220 995,45</b>	
<b>Frais d'émission d'emprunt à étaler</b>							
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
<b>Primes rembours. d'obligations (IV)</b>							
Primes de rembours. d'obligations							
<b>Ecart de conversion actif (V)</b>							
Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>2 544 849,49</b>	<b>224 733,35</b>	<b>2 320 116,14</b>			<b>2 318 008,04</b>	

## Bilan Passif

ASSOCIATION DE SOUTIEN DE LA DORDOGNE  
61 RUE LAGRANGE CHANCEL  
24 000 PERIGUEUX

N° Siret 31964189000052  
NAF (APE) 8790B  
N° Identifiant

Période du 01/01/2011  
au 31/12/2011

Document fin d'exercice

Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité 16.01	Date de tirage	16/05/12	14:33:44	Page : 2
Détail des postes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010		
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>				
<b>Fonds propres</b>	<b>321 095,09</b>	<b>321 095,09</b>		
Fonds associatif sans droit reprise	52 785,85	52 785,85		
Subvent° Investisst non renouvelabl	268 309,24	268 309,24		
<b>Réserves</b>	<b>631 282,57</b>	<b>423 670,73</b>		
Excédents régl. affectés investiss	423 968,27	331 584,99		
Excédents non régl.affectés invest.	66 369,17	66 369,17		
Réserve régl. de trésorerie	42 503,70			
Réserve régl. de compensation	98 441,43	25 716,57		
<b>Reports à nouveau</b>	<b>2 449,85</b>	<b>90 713,08</b>		
RAN - CHRS cont.tiers fin ETAT	42 197,27	146 394,90		
RAN- Pôles distincts du CHRS	-96 679,71	-98 284,16		
RAN - Pôles annexes du CHRS	56 932,29	42 602,34		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-17 566,65</b>	<b>119 348,61</b>		
Résultat de l'exercice	-17 566,65	119 348,61		
<b>Subventions d'investissement renouv</b>				
Subventions d'investissement renou				
<b>Provisions réglementées</b>	<b>157 148,93</b>	<b>142 880,60</b>		
Provisions réglementées	157 148,93	142 880,60		
<b>TOTAL I</b>	<b>1 094 409,79</b>	<b>1 097 708,11</b>		
<b>Provisions pour risques</b>				
Provisions pour risques				
<b>Provisions pour charges</b>				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL II</b>				
<b>Fonds dédiés</b>	<b>313 634,86</b>	<b>367 975,32</b>		
Sur subvention de fonctionnement	313 634,86	367 975,32		
Sur autres ressources				
<b>TOTAL III</b>	<b>313 634,86</b>	<b>367 975,32</b>		
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts & dettes aup. étab. crédit	470 646,19	434 514,95		
Emprunts et dettes financ. divers	6 230,89	5 239,10		
Av. & ac. reçus s/com. en cours	55,48	5 201,58		
Dettes fourniss. & cptes rattachés	89 017,32	86 352,49		
Dettes fiscales et sociales	322 287,58	265 067,31		
Dettes sur immo. & cptes rattachés	4 999,99	51 829,57		
Autres dettes	5117,55	0,00		
Produits constatés d'avance	13 716,49	4 119,61		
<b>TOTAL IV</b>	<b>912 071,49</b>	<b>852 324,61</b>		
<b>Ecarts de conversion passif (V)</b>				
Ecarts de conversion passif				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>2 320 116,14</b>	<b>2 318 008,04</b>		

## Compte de résultat

ASSOCIATION DE SOUTIEN DE LA DORDOGNE

N° Siret 31964189000052

61 RUE LAGRANGE CHANCEL

NAF (APE) 8790B

24000 PERIGUEUX

Période du 01/01/11

au 31/12/11

N° Identifiant

Tenue de compte : EURO

### Document fin d'exercice

Sage 100 Comptabilité 16.01	Date de tirage	16/05/12	14:34:14	Page : 1
Détail des postes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>Coût d'achat des marchandises</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stocks de march.				
<b>Consommation exercice /tiers</b>	<b>598 997,50</b>	<b>571 687,55</b>		
Achats matières premières	7 779,18	16 393,09		
Achats autres approvisionnements				
Variation de stocks Mat./approv.				
Autres achats et charges externes	591 218,32	555 294,46		
<b>Impôts, taxes et vers. assimilés</b>	<b>110 430,43</b>	<b>80 165,26</b>		
Impôts, taxes et vers/ assimilés	110 430,43	80 165,26		
<b>Charges du personnel</b>	<b>1 545 108,83</b>	<b>1 261 835,93</b>		
Salaires et traitements	1 089 255,14	902 791,36		
Charges sociales	455 853,69	359 044,57		
<b>Dotations aux amortis. dépréciat°</b>	<b>55 589,53</b>	<b>49 023,16</b>		
Amort. sur immobilisations	52 312,83	39 815,71		
Prov°Dépréciation cptes clients	3 276,70	9 207,45		
Amort pour risques et charges				
<b>Autres charges</b>	<b>58 353,33</b>	<b>50 261,58</b>		
Autres charges	58 353,33	50 261,58		
<b>TOTAL I</b>	<b>2 368 479,62</b>	<b>2 012 973,48</b>		
<b>QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)</b>				
Quotes-parts résultats/op comm.				
<b>CHARGES FINANCIERES (III)</b>	<b>22 882,61</b>	<b>47 701,92</b>		
Dot. aux amort. & aux provisions		27 998,04		
Intérêts et charges assimilées	22 882,61	19 703,88		
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)</b>	<b>18 406,41</b>	<b>15 268,71</b>		
Sur opérations de gestion	12 573,08	9 300,41		
Sur opérations en capital		134,97		
Dotations aux amort. & provis.	5 833,33	5 833,33		
<b>ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (V)</b>	<b>133 437,58</b>	<b>147 745,35</b>		
Dotations aux provisions - engagement à réaliser	133 437,58	147 745,35		
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)</b>				
Impôts sur les bénéfices				
<b>Solde créditeur</b>			<b>119 348,61</b>	
Bénéfice			119 348,61	
<b>TOTAL GENERAL (CHARGES)</b>	<b>2 543 206,22</b>	<b>2 343 038,07</b>		

## Compte de résultat

ASSOCIATION DE SOUTIEN DE LA DORDOGNE

N° Siret 31964189000052

NAF (APE) 8790B

N° Identifiant

61 RUE LAGRANGE CHANCEL

Période du 01/01/11

24000 PERIGUEUX

au 31/12/11

Tenue de compte : EURO

Document fin d'exercice

Sage 100 Comptabilité 16.01	Date de tirage	16/05/12	14:34:14	Page : 2
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
<b>Montant net Chiffre d'affaires (A)</b>		<b>565 841,91</b>		<b>502 656,12</b>
Ventes de marchandises				
Production vendue (B&S)		565 841,91		502 656,12
<b>Autres produits d'exploitation (B)</b>		<b>1 768 317,96</b>		<b>1 641 358,23</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Dotations globales financement		795 682,00		979 787,00
Subventions d'exploitation		793 021,72		444 071,10
Reprise /prov. & transferts charge		128 266,33		174 301,36
Autres produits		51 347,91		43 198,77
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (I) - TOTAL (A+B)</b>		<b>2 334 159,87</b>		<b>2 144 014,35</b>
<b>QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)</b>				
Quotes parts résultat/op. comm.				
<b>PRODUITS FINANCIERS (III)</b>		<b>447,73</b>		<b>28 064,60</b>
De participations				
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.		447,73		66,56
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				27 998,04
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)</b>		<b>3 253,93</b>		<b>712,62</b>
Sur opérations de gestion		3 253,93		712,62
Sur opér. de capital, cess. actifs				
Sur opér. de capital, subv. d'inv.				
Autres opér. de capital				
Reprises/prov. & transf. de charges				
<b>REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS (V)</b>		<b>187 778,04</b>		<b>170 246,50</b>
<b>Solde débiteur</b>		<b>17566,65</b>		
Perte		17566,65		
<b>TOTAL GENERAL (PRODUITS)</b>		<b>2 543 206,22</b>		<b>2 343 038,07</b>

# ANNEXE

Association de Soutien de la Dordogne



**Exercice 2011**



## Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice 2011 est marqué par les principaux faits caractéristiques suivants selon les pôles d'activité :

- **Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale**, installé sur la résidence IPSEA depuis décembre 2009 dans le cadre d'un projet d'extension validé par le Comité Régional des organismes sociaux et médico-sociaux et d'un contrat d'objectif et de moyens 2006-2010, a été destinataire d'un arrêté de tarification qui a amputé de 34.80 % le montant de sa dotation globale de financement. Non seulement le financement de la plateforme 115 Accueil Urgence a été totalement exclu de cette dotation mais un abattement a été également opéré sur le budget hébergement et réinsertion sociale. Dans ce contexte, le président de l'association, dûment mandaté par les membres du bureau, a formé un recours en contentieux devant le tribunal Interrégional de la tarification sanitaire et sociale en date du 19 janvier 2012.

L'exercice se solde par un déficit consécutif à cette décision d'abattement ; cependant un effort considérable a été mené afin de mutualiser les ressources tant au niveau des moyens matériels que du personnel, soit entre l'activité principale et annexe soit avec d'autres activités distinctes du CHRS.

Dans le cadre de sa plateforme 115 Accueil Urgence, l'association a contractualisé en 2011 avec l'Etat la cogestion et la coordination du dispositif SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) de la Dordogne. Parallèlement, notre association a assuré la fonction d'administrateur du logiciel PROGDIS 115/SIAO pour le département dans le cadre d'une convention CDP/FNARS ; l'équipe de la plateforme d'accueil a implanté ce logiciel dans cinq organismes gestionnaire d'hébergement et de logement partenaires du SIAO mais aussi formé les référents.

- **Santé et précarité** : pour sa seconde année de mise en œuvre, l'action de prévention et d'accès aux soins et à la santé assurée par l'infirmière de l'ASD a concerné un public plus nombreux de personnes approchées et un volume stable de personnes accompagnées. Par ailleurs, des actions d'information collective ont été organisées en matière de prévention et de promotion de la santé en direction de petits groupes de jeunes ou d'adultes en partenariat interne ou externe.
- **L'unité de Lits Halte Soins Santé** : après avoir ouvert ses portes en décembre 2010, cette unité a fonctionné pour sa première année en 2011. Une demande d'extension de 2 places a été sollicitée ; le dossier était recevable mais la Dordogne n'était pas dans les priorités en matière de créations de places. Cette unité qui a pour mission d'héberger et de prendre en charge médicalement des personnes dont l'absence ou l'inadaptation des conditions de logement empêche une prise en compte satisfaisante de leurs besoins de soins, a démontré au cours de cette première année toute son utilité.

- **Le Pôle logement** : Le dispositif d'intermédiation locative « Médialoc » créé en 2010 a atteint fin 2011 sa pleine capacité avec un parc de 20 logements en sous-location sur le secteur de Bergerac et la Vallée de l'Isle. 2011 c'est aussi la concrétisation partielle de notre projet de création de Maison Relais Renforcée avec l'obtention de 12 places à partir du 1<sup>er</sup> juillet.
  
- **Le Pôle IAE** : le financement de nos deux ateliers d'insertion a bénéficié cette année sur les Fonds Européen via le Conseil Général de la Dordogne.
  
- **Le Pôle médiations socio-judiciaire** : Le niveau global de l'activité socio-judiciaire est inférieur de 31 % à celui de l'activité prévisionnelle. Cette tendance se décline différemment selon les juridictions :
  - -24 % pour le TGI de Périgueux avec un écart important sur les enquêtes sociales rapides (-37 %) et sur les mesures de contrôle judiciaire socio-éducatif (-51%) compensé très partiellement par l'activité de médiation pénale supérieure de 20 % aux prévisions.
  - -51 % pour le TGI de Bergerac avec des écarts élevés sur les enquêtes sociales rapides (-57 %) et sur les mesures de contrôle judiciaire socio-éducatif (-56 %). L'activité de médiation pénale est proche de ses objectifs quantitativement fort modestes.

Cet exercice confirme des écarts de saisine important par rapport aux prévisions qui, au regard des moyens mobilisés, aggravent le déséquilibre économique de cette activité dans des proportions préoccupantes.

- **Le pôle Liens Familiaux** : la reprise opérée fin 2010 de la gestion à part entière du service de médiation familiale par l'ASD a démontré en 2011 toute sa pertinence que ce soit en matière d'organisation et de permanences tenues sur le territoire départemental, qu'en matière d'activité avec un volume de missions en légère hausse notamment de missions judiciaires civiles. 2011 c'est aussi la participation du service à la semaine nationale organisée par la CNAF de la promotion de la médiation familiale ainsi que la retenue pour 2012 par la CNAF de l'association pour participer à l'évaluation nationale. Concernant l'Espace Rencontre Enfants/Parents, 2011 est marquée par le travail de réflexion et d'analyse engagé par l'équipe d'intervenants et la direction pour présenter en 2012 un nouveau projet de service.

Au 31/12/2011, l'effectif salarié de l'association est de 41.98 ETP pour 51 salariés.

Fonction assurée	Statut	Nbre de salariés	ETP
Directeur – CAFDES	Cadre dirigeant	1	1
Directrice adjointe - CAFDES	Cadre dirigeant	1	1
Coordinatrice Plateforme - Master	Cadre technique	1	1
Psychologue Clinicienne	Cadre technique	1	0.54
Médecin coordonnateur	Cadre technique	1	0.23
Assistante de direction/comptable	Cadre technique	1	1
Assistante de Gestion	Non cadre	1	0.75
Secrétaires administrative et/ou aide- comptable	Non cadre	4	3.44
Intervenants(es) socio-éducatif	Non cadre	11	10.5
Intervenants(es) socio-judiciaire	Non cadre	4	3.39
Surveillants de nuit	Non cadre	2	1.42
Infirmière de Prévention	Non cadre	1	1
Personnel soignant – AMP, aide soignant(e)	Non cadre	4	3.29
Médiatrices Familiales	Non cadre	2	1.80
Animatrice coordinatrice	Non cadre	1	0.57
Educateur technique	Non cadre	2	1.74
<b>TOTAL du personnel permanent</b>		<b>39</b>	<b>32.67</b>
Personnel soignant	CDD Remplacement	1	1
<b>TOTAL du personnel remplacement</b>		<b>1</b>	<b>1</b>
Agent de manutention et d'aide aux travaux	Contrats Aidés	11	8.31
<b>TOTAL du personnel en insertion</b>		<b>11</b>	<b>8.31</b>

## Principe et Méthodes comptables

L'exercice comptable a une durée de 12 mois et s'étend en année civile du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011.

Les comptes annuels de l'exercice 2011 de l'association ont été établis et présentés selon les obligations législatives ou réglementaires d'établissement de comptes annuels qui sont définies par le règlement du CRC N°99-01 du 16 février 1999.

L'association est également soumise aux dispositions du plan comptable applicable aux Etablissements et Services sociaux et médico-sociaux Privés relevant du I de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles conformément au décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 (JO DU 24 octobre 2003) relatif à la gestion budgétaire et comptable de ce type d'établissement. Cette nomenclature a fait l'objet :

- d'un avis du 4 mai 2007 n° 2007-05 du Conseil national de la comptabilité, relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R. 314-1 du CASF appliquant l'instruction budgétaire et comptable M22, ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements n°99-01 et n°99-03 du CRC,
- d'une instruction du 17 août 2007 DGAS/SD5B n° 2007-319 relative au plan comptable et à certains mécanismes comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés relevant de l'article R. 314-1 du CASF et aux organismes gestionnaires relevant de l'article R. 314-81 du même code (modifie la circulaire du 8 août 2006),
- d'un arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R. 314-1 du CASF ainsi qu'aux associations,
- d'un arrêté du 2 juin 2009 et Décret du 14 mai 2009 n°2009-540 portant sur les obligations des associations et des fondations relatives à la publicité de leurs comptes annuels,
- d'une circulaire interministérielle du 9 juin 2009 DGAS/5B/DGFIP/2009 n°157 portant abrogation de diverses circulaires et instructions relatives à la réglementation budgétaire et comptable des établissements et services publics sociaux et médico-sociaux ,
- d'un arrêté du 15 février 2010 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, d'un établissement sociaux et médico-sociaux - conventions réglementée - association gestionnaire d'ESMS -articulation CASF,
- d'une circulaire interministérielle du 3 mars 2010 DGCS/5C/DGFIP/CL1B/DGCL/FL3/2010 n° 83 relative à la mise à jour du plan comptable applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux au 1er janvier 2010 et à la suppression du plan de comptes M22,

Cette nomenclature répond aux exigences de suivi comptable de certaines catégories d'établissements dont les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et les Lits Halte Soins

Santé et s'applique donc à l'association dans le cadre de la gestion de son CHRS<sup>1</sup> « IPSEA » et son unité LHSS<sup>2</sup> « ULiHSS ».

En application du principe de la permanence des méthodes aucun changement exceptionnel n'est intervenu dans la situation de l'association, les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### ➤ Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles de l'association sont constituées des concessions, brevet et droits similaires que constituent les licences d'exploitation des logiciels informatiques. Elles ont été enregistrées à leur valeur brute d'acquisition.

Ces éléments sont amortis de façon linéaire selon une durée d'utilisation définie de 3 à 4 ans.

Les immobilisations corporelles ont été enregistrées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, constitué :

- du prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement,
- des frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes,

Elles peuvent également être comptabilisées à leur coût de production pour les actifs produits par l'association.

Les autres coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composant pour l'immeuble 61 rue Lagrange Chancel.

Les éléments qui sont enregistrés dans le patrimoine de l'association ont été amortis de façon linéaire selon une durée d'utilisation définie :

- Terrains : non amortissables
- Bâtiments sur sol propre : 60 ans
- Constructions sur sol propre : de 15 à 30 ans selon les lots
- Constructions sur sol autrui : 16 à 18 ans (sur la durée des baux de location)

<sup>1</sup> Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

<sup>2</sup> Lits Halte Soins Santé

- Matériel outillage : de 2 à 5 ans
- Agencements/aménagement : de 3 à 4 ans
- Matériel de transport : de 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : de 4 à 10 ans
- Matériel Informatique : de 3 à 6 ans
- Mobilier de bureau : de 10 à 15 ans
- Mobilier d'appartements : 15 ans
- Mobilier médical : 10 ans
- Electroménager : de 5 à 8 ans

#### ➤ Immobilisations financières

Les immobilisations financières de l'association sont constituées :

- Des prêts alloués aux usagers,
- Des cautions versées dans le cadre de baux de location immobilière,
- Des fonds de garantie souscrits.

#### ➤ La trésorerie

La trésorerie est constituée par les disponibilités se trouvant sur les comptes bancaires, la caisse et les régies d'avances et de recettes ouvertes à certains salariés ainsi que les valeurs mobilières de placement. Leur montant est évalué à la valeur nominale.

#### ➤ Les réserves réglementées

Afin de favoriser l'autofinancement des investissements dans les établissements sociaux et médico-sociaux, en dérogation au plan comptable général comme du plan comptable associatif, le plan comptable des ESMS permet en application de l'article R. 314-81 du CASF de constituer des provisions réglementées relatives aux cessions d'actifs immobilisés et/ou cessions d'actifs circulants.

## Les secteurs d'activités

L'association gère 8 pôles d'intervention

- le CHRS avec le pôle Hébergement Réinsertion Sociale et le pôle Plateforme 115 Accueil Urgence,
- le pôle Logement,
- le pôle Médiations socio-judiciaires,
- le pôle Liens Familiaux,
- le pôle Insertion par l'activité économique,
- le pôle Dispositif Temporaire de Stabilisation,
- le pôle Unité de Lits Halte Soins Santé.

et pour lesquels l'établissement des comptes distincts par activité résulte :

- de la présentation des comptes du CHRS et de l'unité LHSS d'obligations légales et réglementaires en vigueur conformément aux dispositions du décret des dispositions du plan comptable du secteur des Etablissements et Services sociaux et Médico-Sociaux Privés conformément au décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 (JO DU 24 octobre 2003),
- du besoin d'analyse de gestion interne et externe nécessaire à la justification des subventions d'exploitation perçues par l'association auprès des tiers financeurs.

En 2011, l'analyse du résultat déficitaire se décompose de la sorte :

	<u>Excédents</u>	<u>Déficits</u>
<b>ETABLISSEMENT - CHRS</b>		- 9 671,62 €
<b>ETABLISSEMENT - LHSS</b>		- 2 448,90 €
INFIRMIERE DE PREVENTION	2 415,23 €	
URGENCE DROITS COMMUNS	- €	
URGENCE PERSONNES ETRANGERES	- €	
DIPOSITIF TEMPORAIRE DE STABILISATION	- €	
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEMENT	1 725,10 €	
ACCOMP.DS/VS LOGEMENT	5 709,33 €	
MAISON RELAIS	10 595,93 €	
UNITE ACCUEIL LOGEMENT TEMPORAIRE		- 514,74 €
LOGEMENT TEMPORAIRE BERGERAC		- 831,74 €
INTERMEDIATION LOCATIVE	8 734,38 €	
ACTIVITES SOCIO JUDICIAIRES		- 20 686,50 €
ELOIGNEMENT CONJOINTS VIOLENTS		- 1 137,73 €
ESPACE RENCONTRE ENFANTS/PARENTS		- 1 267,92 €
MEDIATION FAMILIALE		- 12 761,16 €
ATELIER RELAIS PERIGUEUX	198,28 €	
ATELIER RELAIS BERGERAC	135,34 €	
ASSOCIATIF	2 240,07 €	
<b>TOTAL DEFICIT GENERAL</b>		- 17 566,65 €

## Existence de conventions règlementées

Une convention liant l'Association de Soutien de la Dordogne et l'Association ENTRETIEN 24 sise 11 route de Bordeaux 24430 MARSAC SUR L'ISLE existe. Elle a été reconduite par expresse reconduction en 2011 conformément à l'article 13 de la convention signée.

La convention signée entre l'Association de Soutien de la Dordogne et l'association Entretien 24 le 27/10/1994 a été remplie dans son intégralité pour l'année 2011. Les engagements de l'ASD prévus aux articles 6 à 12 ont été respectés et se sont retranscrits de la sorte :

- la direction d'Entretien 24 est assurée par le directeur de l'ASD. Pour l'année 2011, ce temps d'encadrement s'est élevé à 114 heures annuelles. Une contrepartie financière de 6 418.47 euros a été demandée à l'association Entretien 24 et est inscrite en produits en atténuation sur le CHRS,
- l'ASD s'est acquittée du règlement pour l'occupation d'une partie des locaux appartenant à l'association ENTRETIEN 24 - 11 route de Bordeaux à Marsac-sur-l'Isle, cette contribution financière s'est élevée à 1 830 euros au titre de l'année 2011,
- l'ASD s'est acquittée du règlement du détachement de la conseillère en insertion professionnelle de l'association ENTRETIEN 24 pour un montant TTC de 22 505.59 euros.
- l'ASD s'est acquittée du règlement du détachement du responsable du pôle Insertion dans le cadre de la mutualisation du poste sur les deux associations pour un montant TTC de 25 515.08 euros.



## Engagements pris dans le cadre de régime à cotisation et prestations définies

### 1 – Indemnité de fin de carrière

Au 31/12/2011, l'association n'a pas d'engagement de retraite relative aux indemnités de fin de carrière concernant ses salariés.

### 2 – Sommes affectées à un compte épargne temps

L'Association de Soutien de la Dordogne a externalisé depuis 2003 la gestion du Compte Epargne Temps concernant l'aménagement et la réduction du temps de travail et les congés non pris pour le personnel CADRE de l'association ayant plus d'un an d'ancienneté. Cette gestion est assurée par une convention de gestion administrative des comptes individuels avec FEDERIS EPARGNE SALARIALE et par une convention d'assurance groupe avec MERERIC PREVOYANCE.

En 2011, deux salariés sont concernés.

Salarié	Libellé	Au 01/01/2011		Augmentations		Diminutions		Au 31/12/2011	
		Nombre de jours	Valeur	Nombre de jours	Valeur	Nombre de jours	Valeur	Nombre de jours	Valeur
Salarié cadre 1 - CET 2003	Compte épargne temps	156,18	51 102,55	13,00	4 792,97			169,18	55 895,52
Salarié cadre 2 - CET 2010	Compte épargne temps	23,00	5 651,71	17,00	4 185,23			40,00	9 836,94
<b>TOTAL</b>		<b>179,18</b>	<b>56 754,26</b>	<b>30,00</b>	<b>8 978,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>209,18</b>	<b>65 732,46</b>

Au 31/12/2011, les sommes cumulées épargnées par les deux salariés s'élèvent à 65 732.46 euros correspondant à 209.18 jours.

La gestion externalisée de ces comptes épargne temps se traduit ainsi pour l'année 2011 :

	Valeur au 01/01/2011	Versements	Rachat	Valeur au 31/12/2011
FCP UNIFED Epargne Temps	30 186,18	15 864,03	-	46 050,21
FCP UNIFED Epargne Horizons	3 436,40	1 762,67	-	5 199,07
<b>SOUS-TOTAL COMPTE 503004</b>	<b>33 622,58</b>	<b>17 626,70</b>	<b>-</b>	<b>51 249,28</b>
MEDERIC Assurance UNIFED	5 911,42	-	-	5 911,42
<b>SOUS-TOTAL COMPTE 503002</b>	<b>5 911,42</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 911,42</b>

Au 31/12/2011, le FCP UNIFED (SICAV) s'élève à 51 249.28 euros pour le compte UNIFED Epargne Temps et UNIFED Epargne Horizons et celles versées au contrat d'assurance groupe à 5 911.42 euros. Les 17 626.70 euros de versement correspondent aux jours épargnés au 31/12/2010 ; les jours épargnés au 31/12/2011 feront l'objet d'une souscription en 2012.

## Rémunération des membres dirigeants

### **Les membres dirigeants « administrateurs »**

L'association certifie qu'il n'existe aucune convention concernant la rémunération de ses membres dirigeants. Comme le stipule l'article 9 des statuts du 19 octobre 2010 « les fonctions d'administrateur de l'association sont gratuites ». Au cours de l'exercice 2011, aucune rémunération n'a été versée aux membres de du bureau et du conseil d'administration.

### **Les cadres dirigeants « salariés »**

Conformément à l'article L 313-25 du Code de l'action sociale et de la famille, le montant des rémunérations annuelles brutes des cadres dirigeants, ayant le statut de salariés de l'association, s'élève à 116 554 euros.

## Etat des immobilisations

Cadre A Immobilisations	Val brute immob. début exercice	Augmentations	
		Réévaluat* durant exercice	Acquisition vir. poste
Frais d'établissement, de recherche, et de développement	11 907,53	0,00	7 570,68
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
Terrains	51 120,00	0,00	
Constructions sur sol propre	417 631,36	0,00	
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	
Constructions, installations générales, agencements	452 572,52	0,00	
Installations techniques, matériel, outillage industriel	6 988,98	0,00	
AUTRES Installations et agencements	80 621,23	0,00	
IMMOBILISATIONS Matériel de transport	52 420,91	0,00	
CORPORELLES Matériel de bureau	12 013,08	0,00	
" " Mobilier	143 634,83	0,00	786,83
" " Matériel Informatique	22 307,25	0,00	1 734,20
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	
Avances et acomptes	0,00	0,00	
<b>TOTAL I</b>	<b>1 251 217,69</b>	<b>0,00</b>	<b>10 091,71</b>
Participation évaluées par mise en équivalence	0,00	0,00	0,00
Autres participations	0,00	0,00	55,99
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00
Prêts et autres immobilisations financières	19 635,07	0,00	2 871,81
<b>TOTAL II</b>	<b>19 635,07</b>	<b>0,00</b>	<b>2 927,80</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 270 852,76</b>	<b>0,00</b>	<b>13 019,51</b>

Cadre B Immobilisations	Diminutions		Val.brute immob fin exercice	Rééval. leg. val origine immob.
	par vir.poste- poste	cessions hors service		
Frais d'établissement, de recherche, et de développement	0,00	398,27	19 079,94	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	51 120,00	0,00
Constructions sur sol propre	0,00	0,00	417 631,36	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions, installations générales, agencements	0,00	0,00	452 572,52	0,00
Installations techniques, matériel, outillage industriel	0,00	0,00	6 988,98	0,00
AUTRES Installations et	0,00	0,00	80 621,23	0,00
IMMOBILISATIONS Matériel de transport	0,00	0,00	52 420,91	0,00
CORPORELLES Mat. de bureau, mobilier	0,00	0,00	12 013,08	0,00
" " Mobilier	0,00	0,00	144 421,66	0,00
" " Matériel informatique	0,00	1 021,38	23 020,07	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL III</b>	<b>0,00</b>	<b>1 419,65</b>	<b>1 259 889,75</b>	<b>0,00</b>
Participation évaluées par mise en équivalence	0,00	0,00		0,00
Autres participations	0,00	0,00	55,99	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts et autres immobilisations financières	0,00	1 415,30	21 091,58	0,00
<b>TOTAL IV</b>	<b>0,00</b>	<b>1 415,30</b>	<b>21 147,57</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>	<b>2 834,95</b>	<b>1 281 037,32</b>	<b>0,00</b>

## Etat des amortissements

<b>Cadre A Situation et mouvements de l'exercice</b>					
Immobilisations amortissables	amortis. déb. exercice	augmentat. dotat. ex	diminution sorties	amort. fin exercice	
Frais d'établissement, de recherche, et de développement	6 566,60	3 647,91	398,27	9 816,24	
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	
Constructions sur sol propre	1 180,42	1 127,19	0,00	2 307,61	
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	
Constructions, installations générales, agencements	14 356,23	22 220,10		36 576,33	
Installations techniques, matériel, outillage industriel	3 744,53	719,22	0,00	4 463,75	
AUTRES Installations/agencements	68 816,88	4 817,82	0,00	73 634,70	
IMMOBILISATIONS Matériel de transport	44 318,48	3 911,46	0,00	48 229,94	
CORPORELLES Matériel de bureau	3 378,54	926,90	0,00	4 305,44	
" " Mobilier	23 100,71	9 713,93	0,00	32 814,64	
" " Matériel informatique	8 377,78	5 228,30	1 021,38	12 584,70	
<b>TOTAL III</b>	<b>173 840,17</b>	<b>52 312,83</b>	<b>1 419,65</b>	<b>224 733,35</b>	
<b>Cadre B Ventilations des dotations aux amortissements</b>				<b>Cadre C Mvt prov. amort. dérogat.</b>	
Immobilisations amortissables	Amorti. Linéaire	Amorti. dégressif	amortis. exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, de recherche, et de développement	9 816,24	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol propre	2 307,61	0,00	0,00	5 833,33	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions, installations générales, agencements	36 576,33	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, matériel, outillage industriel	4 463,75	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES Installations et agencements	73 634,70	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS Mat. de transport	44 318,48	0,00	0,00	0,00	0,00
CORPORELLES Matériel de bureau	4 305,44	0,00	0,00	0,00	0,00
" " Mobilier	32 814,64				
" " Matériel informatique	12 584,70	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL III</b>	<b>220 821,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 833,33</b>	<b>0,00</b>
<b>Cadre D Mouvement de l'exercice affectants les charges à répartir plus. exercices</b>		Montant net début exerc	augmen- tation	dotations amort.	Montant net fin exerc.
Charges à répartir sur plus. exercices		0,00	0,00	0,00	0,00
Primes remboursement des obligations		0,00	0,00	0,00	0,00

## Etat des provisions

Nature des provisions	Montant déb. exercice	augmentat. dotation exerc.	diminution reprises	Montant fin exerci.
Provision réserve de trésorerie	0,00	42 503,70	0,00	42 503,70
Provisions pour investissements	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour hausse des prix	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour fluctuations des cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements dérogatoires	6 108,79	5 833,33	0,00	11 942,12
Provisions fisc. impl. étrang avt 93	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions fisc. impl. étrang. apr 93	0,00	0,00	0,00	0,00
Différences/ cessions actifs (+ values)	136 771,81	8 435,00	0,00	145 206,81
<b>TOTAL I</b>	<b>142 880,60</b>	<b>56 772,03</b>	<b>0,00</b>	<b>199 652,63</b>
Provisions pour litiges	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties clients	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pertes sur marché à terme	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour amendes et pénalités	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pension	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour impôts	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour renouvel. immobi.	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour grosses réparations	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour charges sur congés	117 223,57	128 884,83	117 223,57	128 884,83
Autres provisions pour risques et chges	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL II</b>	<b>117 223,57</b>	<b>128 884,83</b>	<b>117 223,57</b>	<b>128 884,83</b>
Provisions dépréc. immob incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions dépréc. immob corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions des titres équivalence	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions dépréc. immob financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions dépréc. stocks , en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions dépréc. comptes clients	9 207,45	3 276,70	7 516,60	4 967,55
Autres provisions pour dépréciation	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL III</b>	<b>9 207,45</b>	<b>3 276,70</b>	<b>7 516,60</b>	<b>4 967,55</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>269 311,62</b>	<b>188 933,56</b>	<b>124 740,17</b>	<b>333 505,01</b>
Dont / d'exploitation		132 161,53	124 740,17	133 852,38
dotations / financières		56 772,03	0,00	199 652,63
et reprises / exceptionnelles		0,00	0,00	0,00
Titres mis en équivalence : mt dép.cloture exercice				

## Etat des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	à - 1 an	à + 1 an
	Créances rattachées à des participations	55,99	55,99	0,00
	Prêts	60,00	60,00	0,00
	Autres immobilisations financières	21 031,58	0,00	21 031,58
	Autres créances clients	217 290,77	210 194,27	7 096,50
	Créance représentative des titres prêtés	0,00	0,00	0,00
	Personnel et comptes rattachés	38,72	38,72	0,00
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 284,41	4 284,41	0,00
	Etat : Impot sur les bénéfices	0,00	0,00	0,00
	Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	0,00	0,00	0,00
	Etat : Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
	Etat : Divers	175 929,10	127 866,60	0,00
	Groupe et associés	0,00	0,00	0,00
	Débiteurs divers	13 525,84	18 643,39	0,00
	Charges constatées d'avance	13 356,90	13 356,90	0,00
	<b>TOTAUX</b>	<b>445 573,31</b>	<b>374 444,29</b>	<b>28 128,08</b>
	Montant des prêts accordés au cours d'exercice	595,30		
	Montant des remboursements obtenus cours d'exerc.	605,30		
	Prêts et avances consentis aux associés	0,00		

Cadre B Etat des dettes	Montant brut	- 1 an	+1an -5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes à - 2 ans	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes à + 2 ans à l'origine	470 646,19	24 368,76	121 843,80	324 433,63
Intérêts courus non échus	1 789,27	1 789,27	0,00	0,00
Client et avance reçus sur commande	55,48	55,48	0,00	0,00
Fournisseurs et comptes rattachés	45 954,81	45 954,81	0,00	0,00
Sécurité sociale et autres organismes	310 412,58	244 700,09	65 712,49	0,00
Etat : Impot sur les bénéfices	0,00	0,00	0,00	0,00
Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	0,00	0,00	0,00	0,00
Etat : Autres impôts et taxes	11 875,00	11 875,00	0,00	0,00
Etat : Divers	48 062,50	48 062,50	0,00	0,00
Groupe et associés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes	9 559,17	4 441,62	0,00	0,00
Dettes représentatives titres prêtés	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits constatés d'avances	13 716,49	13 716,49	0,00	0,00
<b>TOTAUX</b>	<b>912 071,49</b>	<b>394 964,02</b>	<b>187 556,29</b>	<b>324 433,63</b>
Emprunts souscrit en cours d'exerc.	60 000,00			
Emprunts remboursés en cours d'exerc.	23 868,76			
Emprunts et dettes aux associés	0,00			

## Balance âgée des fournisseurs

<b>Balance Agée</b>							
ASSOC DE SOUTIEN DE LA DORDOGNE		Période du			01/01/11		
		D'après date d'écriture			au		
		Sur la date la plus lointaine			31/12/11		
		Situation au			31/12/11		
		Tenue de compte : EURO					
Sage 100 Comptabilité 16.01		Date de tirage		02/07/12		14:31:06	
				page :1			
Numéro de compte	Intitulé des comptes	Solde du compte	Solde non échu	de 1 à 30 jours	de 31 à 45 jours	de 46 à 60 jours	plus de 61 jours
4010000	Collectifs fournisseurs						
AFAC24	A.F.A.C. 24	323,00		323,00			
AIDE24	ASSOCIATION AIDE 24	160,65	68,85	91,80			
AMADIO	AMADIO CLAIRE	5,40	5,40				
AMBOILE	AMBOILE SERVICES	418,96		418,96			
ANABASE	ASSOCIATION ANABASE	769,00			769,00		
ANDRIEUX	ANDRIEUX Maryse	190,37	154,37				36,00
ANTIN	ANTIN CATHERINE	11,76	11,76				
AOL	ASSOCIATION DES OEUVRES LAIQUES	1 582,82	1 582,82				
APARE	APARE CHR.S	707,14		707,14			
ATOUTSSOLEIL	ATOUTS SOLEIL	1 512,53	1 512,53				
BANQUEALIMENTAIRE	BANQUE ALIMENTAIRE PERIGUEUX	451,35	269,10				182,25
BNPPARIBAS	BNP PARIBAS LEASE GROUPE	337,84		337,84			
CAMARA	CAMARA PHOTO VIDEO GERVAISE	14,00	14,00				
CHAMPARNAUD	SA CHAMPARNAUD	168,85	168,85				
CHOLBI	CHOLBI ERICK	130,00	130,00				
DALMAS	SARL DAL MAS	85,97	85,97				
DELAFONTAINE	DELAFONTAINE ANNE-MARIE	72,77	72,77				
DIVERS	FOURNISSEURS DIVERS	247,16		247,16			
DSB	DIGITAL SOLUTION BUREAUTIQUE	468,34		468,34			
DUPON	DUPON FRANCOISE	73,37					73,37
ENTRETIEN24B	ASSOCIATION ENTRETIEN 24	2 049,47	2 049,47				
ETAPHOTEL	ETAP HOTEL	63,70		63,70			
FAUQUANT	FAUQUANT GABRIEL	19,83	19,83				
FFER	FEDERATION FRANCAISE DES ESPACES RE	10,00					10,00
FIDUCIAL	FIDUCIAL	14,95	14,95				
FJT	FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS	1 404,00		1 404,00			
FNARSAQUITAINE	FNARS AQUITAINE	382,80		82,80		300,00	
GDF	GAZ DE FRANCE	371,36		371,36			
GUIRAUD	GUIRAUD Pascal	418,11	418,11				
IFD	Institut Formation et Développement	2 468,73		2 468,73			
JACQUES	JACQUES GENEVIEVE	11,00		11,00			
LAGARE	HOTEL DE LA GARE	1 230,00		250,00			980,00
LANDELLE	LANDELLE LYDIE	68,72	48,70	20,02			
LAPOUGE	LAPOUGE MARTINE	19,51	13,08			6,43	
LAREPASSERIE	LA REPASSERIE	574,07	574,07				
MIGNON	MIGNON PATRICIA	7,30	4,38		2,92		
MPINCENDIE	MP INCENDIE	84,92		84,92			
ORANGE	ORANGE PORTABLES	441,15	441,15				
PANNETIER	PANNETIER Veronique	420,00		420,00			
PASTOR	PASTOR DELPHINE	417,09	417,08				0,01
PERIGORDIAHABITAT	PERIGORDIA HABITAT	242,78		242,78			
PERIGORDTRAITEUR	PERIGORD TRAITEUR	240,00		240,00			
PERIGUEUXMUNICIPA	TRESORERIE PERIGUEUX MUNICIPALE	4 580,01		4 580,01			
PIERRETC	PIERRET CHARLINE	67,58	67,58				
PSI	PERIGORD SERVICES INFORMATIQUE	43,06		43,06			
REYNAL	REYNAL JEAN-LOUIS	689,00	689,00				
ROBINI	ROBINI JENNYFER	10,87	10,87				
ROSSBURGER	ROSSBURGER ANNE	41,52	41,52				
SAFED	SAFED - CHR.S	53,15		53,15			
SAUR	SAUR - EAU POTABLE	316,95		316,95			
SERRET	SERRET DOMNIQUE	54,06	54,06				
TRIDOME	SARL ORION 24	148,00	31,42		116,58		
UGAP	UGAP	185,81		185,81			
VERNHE.S	VERNHE.S LAURA	34,68	34,68				
VILLEBERGERAC	VILLE BERGERAC	2 400,00	1 200,00		1 200,00		
<b>Total C. général</b>	<b>4010000</b>	<b>27 315,46</b>	<b>10 206,37</b>	<b>13 432,53</b>	<b>2 088,50</b>	<b>306,43</b>	<b>1 281,63</b>
<b>4047000</b>		<b>4 999,99</b>					<b>4 999,99</b>
<b>Total C. général</b>	<b>4047000</b>	<b>4 999,99</b>					<b>4 999,99</b>
<b>408000</b>		<b>13 640,47</b>	<b>13 640,47</b>				
<b>Total C. général</b>	<b>408000</b>	<b>13 640,47</b>	<b>13 640,47</b>				
<b>Totaux</b>		<b>45 955,92</b>	<b>23 846,84</b>	<b>13 432,53</b>	<b>2 088,50</b>	<b>306,43</b>	<b>6 281,62</b>
<b>% Période</b>			<b>51,89 %</b>	<b>29,23 %</b>	<b>4,54 %</b>	<b>,67 %</b>	<b>13,67 %</b>

## Variation des fonds associatifs

**Tableau de variation des fonds associatifs**

Libellé	Montant au 01/01/2011	Affectation des Résultats ou retraitement	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant au 31/12/2011
Fonds associatifs sans droit de reprise	52 785,85				52 785,85
Subvention Investissement non renouvelable sans droit de reprise	223 409,24				223 409,24
Subvention Investissement non renouvelable avec droit de reprise	44 900,00				44 900,00
Réserves-Excédents règl. affectés investissement CHRS (cont.tiers fin.)	331 584,99		49 879,58		381 464,57
Réserves-Excédents règl. affectés investissement LHSS (cont.tiers fin.)	0,00		42 503,70		42 503,70
Réserves-Excédents non règlementés affectés investissement CHRS	66 369,17		0,00		66 369,17
Réserve Trésorerie LHSS	0,00		42 503,70		42 503,70
Réserve réglementées de compensation CHRS	25 716,57		30 221,16		55 937,73
Réserve réglementées de compensation LHSS	0,00		42 503,70		42 503,70
Report à nouveau - en attente d'affectation sous cont.tiers.financeur	47 100,74	-71 197,63			-24 096,89
Report à nouveau - affectés à l'exploitation sous cont.tiers.financeur	61 806,00	-33 000,00			28 806,00
Report à nouveau - sans droit de reprise	-18 193,66	15 934,40			-2 259,26
Résultat de l'exercice	119 348,61	-119 348,61	-17 566,65		-17 566,65
Provisions réglementées - Amortissements dérogatoires	6 108,79		5 833,33		11 942,12
Provisions réglementées - Plus-value/cession éléts actif immobilisé	80 945,79				80 945,79
Provisions réglementées - Plus-value/cession éléments actif circulant	55 826,02		8 435,00		64 261,02
<b>TOTAL</b>	<b>1 097 708,11</b>	<b>-207 611,84</b>	<b>204 313,52</b>	<b>0,00</b>	<b>1 094 409,79</b>

## Suivi des Fonds dédiés

	Montant Initial	Fonds à engager au 01/01/2011 (A)	Utilisation des Fonds en 2011 (B)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources (C)	Fonds restant à engager au 31/12/2011 (D) = (A)-(B)-(C)
COLLAJ - Logement des Jeunes	3 609,71	3 609,71			3 609,71
Subvention Accueil des étrangers et intégration 12/2006	153 848,00	153 848,00	73 432,69		80 415,31
Subvention crédits chapitre 937-article 72 CG 12/2007	35 000,00	33 133,34	1 400,00		31 733,34
Dotation Globale CHRS 2009	18 739,00	18 739,00			18 739,00
Prestation Intermédiation locative 2009	14 126,00	10 899,92			10 899,92
Subvention Immigration et asile BOP303 action 2 11/2010	50 000,00	50 000,00	50 000,00		0,00
Subvention Prévention exclusion et insertin BOP177 12/2010	36 196,00	36 196,00	36 196,00		0,00
Subvention BOP 177 - SIAO 12/2010	10 000,00	9 544,35	9 544,35		0,00
Prestation Intermédiation locative 2010	116 000,00	34 800,00			34 800,00
Subvention ACI Pgx bénéficiaires RSA CG 05/2010	56 900,00	4 000,00	4 000,00		0,00
Subvention ACI Bgc bénéficiaires RSA CG 05/2010	46 000,00	1 462,00	1 462,00		0,00
Subvention Accès aux Soins PRAPS 03/2010	39 144,00	11 743,00	11 743,00		0,00
Subvention Prévention exclusion et insertin BOP177 11/2011	69 948,52		0,00	69 948,52	69 948,52
Subvention Immigration et asile BOP 303-2011.	50 005,00		5 515,94	44 489,06	44 489,06
Subvention Accompagnement des familles Crédit 106-Action 1 - 2011	35 000,00		17 500,00	17 500,00	17 500,00
Subvention Action Sociale Evaluation nationale 1 <sup>er</sup> sem 2012 - 2011	1 500,00		0,00	1 500,00	1 500,00
<b>TOTAL</b>	<b>736 016,23</b>	<b>367 975,32</b>	<b>210 793,98</b>	<b>133 437,58</b>	<b>313 634,86</b>



## Etat des valeurs mobilières de placement

Origine des financements	Valeur au 01/01/2011	Augmentation	Diminutions	Valeur au 31/12/2011
- Fonds associatifs	52 785,85 €			52 785,85 €
- Réserve de compensation du CHRS	25 716,57 €		25 716,57 €	- €
- Résultats du CHRS en attente d'affectation	19 658,58 €		19 658,58 €	- €
- Compte épargne Temps -personnel CHRS–Gestione externalisée	39 534,00 €	17 626,70 €		57 160,70 €
- Plus-Values sur ventes valeurs mobilières placements CHRS	28 865,14 €			28 865,14 €
<b>Sous-total CHRS - Valeurs Mobilières de Placement</b>	<b>166 560,14 €</b>	<b>17 626,70 €</b>	<b>45 375,15 €</b>	<b>138 811,69 €</b>
- Dotations aux amortissements des budgets annexes et distincts du CHRS	53 116,54 €		45 808,25 €	7 308,29 €
- Subvention d'investissement des budgets annexes et distincts du CHRS	61 229,79 €			61 229,79 €
- Excédents affectés à l'investissement des budgets annexes et distincts du CHRS	66 369,17 €			66 369,17 €
<b>Sous-total Budgets annexes et distincts CHRS- Valeurs Mobilières de Placement</b>	<b>180 715,50 €</b>	<b>- €</b>	<b>45 808,25 €</b>	<b>134 907,25 €</b>
<b>MONTANT DES VALEURS MOBILIERES</b>	<b>347 275,64 €</b>	<b>17 626,70 €</b>	<b>91 183,40 €</b>	<b>273 718,94 €</b>

## Bilan Financier

### BILAN FINANCIER ASSOCIATION DE SOUTIEN DE LA DORDOGNE

BIENS	2009	2010	2011	FINANCEMENTS	2009	2010	2011
<b>Biens stables</b>				<b>Financements stables</b>			
Immobilisations incorporelles	7 650,97	11 907,53	19 079,94	Apports ou fonds associatifs	166 985,64	321 095,09	321 095,09
Immobilisations corporelles brutes :				Réserves des plus-values nettes			
- Terrains	51 120,00	51 120,00	51 120,00	Excédents affectés à l'investissement	334 550,55	397 954,16	490 337,44
- Constructions	713 254,60	870 203,88	870 203,88	Subventions d'investissements			
- Installations techn., matériel, outillage	3 392,92	6 988,98	6 988,98	Provisions (sur réalisations d'immob.)	109 049,23	142 880,60	157 148,93
- Autres	218 184,77	310 997,30	312 496,95	Emprunts et dettes financières	62 998,90	434 514,95	470 646,19
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	Dépôts et cautionnements reçus		3 425,00	4 416,79
Immobilisations financières	19 146,34	19 635,07	21 147,57	Amortissements :			
Charges à répartir				- Immobilisations incorporelles	4 211,70	6 566,60	9 816,24
Autres				- Constructions	690,77	15 536,65	38 883,94
Comptes de liaison investissement				- Installations techn., matériel, outillage	3 392,92	3 744,53	4 463,75
<b>TOTAL II</b>	<b>1 012 749,60</b>	<b>1 270 852,76</b>	<b>1 281 037,32</b>	- Autres	130 178,06	147 992,39	171 569,42
				Autres			
				Comptes de liaison investissement			
<b>FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)</b>	<b>200 691,83</b>			<b>TOTAL I</b>	<b>812 057,77</b>	<b>1 473 709,97</b>	<b>1 668 377,79</b>
<b>Actifs stables d'exploitation</b>				<b>FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)</b>		<b>202 857,21</b>	<b>387 340,47</b>
Report à nouveau déficitaire	109 880,48	98 284,16	96 679,71	<b>Financements stables d'exploitation</b>			
Résultat de l'exercice (déficit)			17 566,65	Réserve de trésorerie			42 503,70
Créances glissantes (art.97)				Réserve de compensation	25 716,57	25 716,57	98 441,43
Comptes de liaison trésorerie (stable)				Résultat de l'exercice (excédent)	33 000,97	119 348,61	
<b>TOTAL IV</b>	<b>109 880,48</b>	<b>98 284,16</b>	<b>114 246,36</b>	Report à nouveau excédentaire à :			
<b>FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)</b>				- réduction charges d'exploitation	230 996,20	188 997,24	99 129,56
<b>FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF</b>				- financement mesures d'exploitation			
<b>Valeurs d'exploitation</b>				Provisions / risques et charges	0,00	0,00	0,00
Stocks				Fonds dédiés	544 585,92	367 975,32	313 634,86
Avances et acomptes versés	28 562,23	6 138,95	13 525,84	Comptes de liaison trésorerie (stable)			
Organismes payeurs, usagers	343 255,76	482 059,86	397 543,00	<b>TOTAL III</b>	<b>834 299,66</b>	<b>702 037,74</b>	<b>553 709,55</b>
Créances diverses d'exploitation				<b>FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)</b>	<b>724 419,18</b>	<b>603 753,58</b>	<b>439 463,19</b>
Créances irrécouvrables admises en NV				<b>FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF</b>	<b>523 727,35</b>	<b>806 610,79</b>	<b>826 803,66</b>
Charges constatées d'avance	5 745,75	7 458,94	13 356,90	<b>Dettes d'exploitation</b>			
(Recettes à classer, avec le signe -)				Avances reçues	2 437,99	5 201,58	55,48
Comptes de liaison exploitation				Fournisseurs d'exploitation	96 710,37	86 352,49	89 017,32
<b>TOTAL VI</b>	<b>377 563,74</b>	<b>497 657,75</b>	<b>424 425,74</b>	Dettes sociales	216 831,56	265 067,31	322 287,58
<b>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)</b>	<b>43 979,45</b>	<b>136 916,76</b>		Dettes fiscales			
<b>Liquidités</b>				Dettes diverses d'exploitation	50,00	0,00	5 117,55
Valeurs mobilières de placement	625 474,88	347 275,64	273 718,94	Provisions pour dépréciation			
Disponibilités	471 285,77	376 062,06	565 667,49	Produits constatés d'avance	17 554,37	4 119,61	13 716,49
Comptes de liaison trésorerie				Ressources à reverser à l'aide sociale			
<b>TOTAL VIII</b>	<b>1 096 760,65</b>	<b>723 337,70</b>	<b>839 386,43</b>	Fonds déposés par les résidents			
<b>TRESORERIE POSITIVE (VIII - VII)</b>	<b>479 747,90</b>	<b>669 694,03</b>	<b>832 572,34</b>	(Dépenses à classer, avec le signe -)			
<b>TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)</b>	<b>2 596 954,47</b>	<b>2 590 132,37</b>	<b>2 659 095,85</b>	Comptes de liaison exploitation			
				<b>TOTAL V</b>	<b>333 584,29</b>	<b>360 740,99</b>	<b>430 194,42</b>
				<b>EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)</b>			<b>5 768,68</b>
				<b>Financements à court terme</b>			
				Fournisseurs d'immobilisations	616 749,73	51 829,57	4 999,99
				Fonds des majeurs protégés			
				Concours bancaires courants			
				Ligne de trésorerie			
				Intérêts courus	263,02	1 814,10	1 814,10
				Comptes de liaison trésorerie			
				<b>TOTAL VII</b>	<b>617 012,75</b>	<b>53 643,67</b>	<b>6 814,09</b>
				<b>TRESORERIE NEGATIVE (VII - VIII)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)</b>	<b>2 596 954,47</b>	<b>2 590 132,37</b>	<b>2 659 095,85</b>
	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

## Etat des engagements hors bilan en matière de location longue durée

POSTES DU BILAN INTERESSES	Date du début du contrat	Durée	VALEUR d'origine	REDEVANCES exercice 2011	REDEVANCES cumulées au 31/12/2011	DOT,AMORT exercice	DOT,AMORT cumulés
<b>Location véhicule de service</b>							
- véhicule renault clio 7586 WG 24	27/02/2008	48 mois	17 410,00 €	3 888,12 €	14 937,97 €	0,00 €	0,00 €
- véhicule renault Twingo BS-481-EH	17/08/2011	36 mois	-	1 130,00 €	1 130,00 €	0,00 €	0,00 €
- véhicule citroën C3 9658WJ24	19/08/2008	36 mois	16 200,00 €	1 994,64 €	8 975,88 €	0,00 €	0,00 €
- véhicule citroën C3 9659WJ24	20/08/2008	36 mois	16 200,00 €	1 994,64 €	8 275,88 €	0,00 €	0,00 €
- véhicule citroën C3 BS-929-AX	01/09/2011	36 mois	17 555,00 €	1 016,00 €	1 016,00 €	0,00 €	0,00 €
- véhicule citroën C3 BS-34-AX	01/09/2011	36 mois	17 555,00 €	1 016,00 €	1 016,00 €	-	-
- véhicule renault trafic AQ-705-PG	10/04/2010	60 mois	-	5 120,52 €	8 690,64 €	0,00 €	0,00 €
- véhicule renault kangoo AV-874-DD	30/06/2010	36 mois	20 363,99 €	2 229,72 €	3 344,58 €	0,00 €	0,00 €
<b>Location mobilière</b>							
- Photocopieur XEROS 7242	28/11/2008	21 trimestres	-	3 444,48 €	10 333,44 €	0,00 €	0,00 €
- Photocopieur XEROS 5222	28/11/2008	21 trimestres	-	-	-	0,00 €	0,00 €
- Photocopieur NASHUA MP 161	12/04/2007	20 trimestres	1 794,00 €	497,52 €	2 363,22 €	0,00 €	0,00 €
- Photocopieur SAMSUNG CLX6220FX	11/05/2010	20 trimestres	-	825,44 €	1 355,10 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>			<b>107 077,99 €</b>	<b>23 157,08 €</b>	<b>61 438,71 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

POSTES DU BILAN INTERESSES	JUSQU'A 1 an	PLUS D'UN AN jusqu'à 5 ans	PLUS de 5 ans	TOTAL	PRIX ACHAT résiduel
<b>Location véhicule de service</b>					
- véhicule renault clio 7586 WG 24	324,01 €	0,00 €	-	324,01 €	-
- véhicule renault Twingo BS-481-EH	2 712,00 €	4 294,00 €	-	7 006,00 €	-
- véhicule citroën C3 9658WJ24	0,00 €	0,00 €	-	0,00 €	-
- véhicule citroën C3 9659WJ24	0,00 €	0,00 €	-	0,00 €	-
- véhicule citroën C3 BS-929-AX	3 048,00 €	5 080,00 €	-	8 128,00 €	-
- véhicule citroën C3 BS-34-AX	3 048,00 €	5 080,00 €	-	8 128,00 €	-
- véhicule renault trafic AQ-705-PG	5 120,52 €	11 948,72 €	-	17 069,24 €	-
- véhicule renault kangoo AV-874-DD	2 229,72 €	1 114,86 €	-	3 344,58 €	-
<b>Location mobilière</b>					
- Photocopieur XEROS 7242	3 444,48 €	4 305,60 €	-	7 750,08 €	-
- Photocopieur XEROS 5222	-	-	-	-	-
- Photocopieur NASHUA MP 161	165,04	0,00 €	-	165,04 €	-
- Photocopieur SAMSUNG CLX6220FX	825,44	2 889,04 €	-	3 714,48 €	-
<b>Total</b>	<b>20 917,21 €</b>	<b>34 712,22 €</b>		<b>55 629,43 €</b>	<b>0,00 €</b>

**BERTRAND DUNOYER**  
EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES  
75, COURS SAINT GEORGES - 24000 PERIGUEUX  
Tél. 05 53 02 61 40  
Fax 05 53 02 61 49

---

**ASSOCIATION DE SOUTIEN  
DE LA DORDOGNE**  
61 Rue Lagrange Chancel  
24000 PERIGUEUX

---

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011**

Mesdames, Messieurs les associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur des conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article prévu à cet effet dans les statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

**Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.



**CONVENTIONS DEJA APPROUVÉES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ**

Conformément aux dispositions statutaires de votre association nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au de l'exercice écoulé.

**1 - Convention entre Association de Soutien de la Dordogne et Entretien 24 signée le 27/10/1994**

La convention signée entre l'Association de Soutien de la Dordogne et l'association Entretien 24 le 27/10/1994 a été remplie dans son intégralité pour l'année 2011. Les engagements de l'ASD prévus aux articles 6 à 12 ont été respectés et se sont retranscrits de la sorte.

- la direction d'Entretien 24 est assurée par le directeur de l'ASD. Pour l'année 2011, ce temps d'encadrement s'est élevé à 114 heures annuelles. Une contrepartie financière de 6 418,47 euros a été demandée à l'association Entretien 24 et est inscrite en produits en atténuation sur le CHRS,
- l'ASD s'est acquittée du règlement pour l'occupation d'une partie des locaux appartenant à l'association ENTRETIEN 24 - 11 route de Bordeaux à Marsac-sur-l'Isle, cette contribution financière s'est élevée à 1 830 euros au titre de l'année 2011,
- l'ASD s'est acquittée du règlement du détachement de la conseillère en insertion professionnelle de l'association ENTRETIEN 24 pour un montant de 22 505,59 euros.
- l'ASD s'est acquittée du règlement du détachement du responsable du pôle Insertion dans le cadre de la mutualisation du poste sur les deux associations pour un montant de 22 515,08 euros

Fait à PERIGUEUX,  
Le 16 Août 2012

**Monsieur Bertrand DUNOYER**  
**Commissaire aux Comptes.**

